

Admettons encore que le Prince Gagarin n'ait pas voulu consentir à l'acceptation du Bref avant qu'on en eut corrigé quelque expression qui ne touchait pas le moins du monde au fonds de la doctrine. Le Pape y acquiesça pour éviter toute difficulté. Eh bien, je le demande à tout homme de bonne foi, cela doit-il empêcher d'admettre la vérité de ce qui est donné dans le document comme enseignement de foi ?

L'Eglise pour l'avantage de la paix peut bien se soumettre à certaines formalités qui ne portent pas atteinte à ce qui tient à la foi, et dont l'accomplissement permet une publication plus prompte et plus facile de ses enseignements. Mais quand elle prévoit qu'on fera objection à ses doctrines mêmes, alors avec une admirable indépendance elle passe pardessus toutes les entraves. Ce même Grégoire XVI, si indignement outragé, a fait publier partout, et autant que possible dans les états de l'Autocrate, son énergique allocution relative aux Grecs-unis, dériégée contre la conduite odieuse de l'empereur Nicolas, et tout le monde a admiré avec quel courage il a protesté publiquement dans l'affaire des mariages mixtes contre le roi de Prusse. Cette protestation a circulé dans les états de ce souverain, et l'effet en a été tel qu'elle l'a forcé de cesser ses prétentions opposées aux décisions du St.-Siège sur cette matière.

Voilà, monsieur, comment un catholique sait répondre aux objections des ennemis de l'Eglise. Dites le sincèrement, n'auriez-vous pas montré un attachement plus véritable à votre foi en cherchant à réfuter les avancés de Mr. De Laménais qu'en les admettant avec un empressement si peu convenable, pour ne rien dire de plus, de la part d'un enfant de l'Eglise ?

J'espère, Monsieur, que vous ne direz pas dans votre prochain numéro, comme dans le dernier, que toutes vos observations sont restées sans réponse. Il n'y aurait plus de discussion possible avec un adversaire qui se rendrait coupable d'un tel manque de franchise.

UN CATHOLIQUE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

ON S'ABONNE chez MM. FABRE et LE- } PRIX D'ABONNEMENT.—Quatre piastres
PROTON, Libraires, et au Bureau du Jour- } pour l'année, cinq piastres, par la poste.
nal, à Montréal, Canada. } payables d'avance, par semestre.
L'abonnement court du 1er. janvier au 1er. juillet et du 1er. juillet au 1er. janvier.

PUBLIÉ PAR J. C. PRINCE, PRÉTE DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL:
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.